

# PRÉSENTATION

## LA FONDATION DU PATRIMOINE

### Statut

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Dans son rapport public annuel 2013, la Cour des Comptes définit la Fondation du Patrimoine comme un **organisme à la gestion économe et rigoureuse** qui est chargé, à l'échelle nationale, de la **mission d'intérêt général** de préservation active du patrimoine non protégé.

### Organisation

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

### Missions principales

- > Contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition ;
- > Participer à la réalisation de programmes de restauration ;
- > Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

### Moyens d'action

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs. Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Entre **2000** et **2014** la Fondation du Patrimoine Auvergne c'est :

- > **1 210 projets** aidés
- > Près de **87 millions** d'euros de travaux soutenus
- > **2 665 emplois** créés ou maintenus\*
- > **4,2 millions** de mécénat collecté

(\* d'après l'INSEE, 1 emploi créé ou maintenu pour 33 000 euros de travaux réalisés)

# CONTACTS

## MAIRIE D'EGLISENEUVE DES LIARDS

Le Bourg  
63 490 EGLISENEUVE DES LIARDS  
Tél : 04 73 96 84 58  
Mél : mairie.egliseuveledesliards@wanadoo.fr

## ASSOCIATION ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT ET PATRIMOINE DU PAYS D'EGLISENEUVE

La Verrerie  
63 490 EGLISENEUVE DES LIARDS  
Tél : 06 43 06 94 06  
Mél : laverrerie63@orange.fr

## FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION AUVERGNE

13 rue Maréchal Foch  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. : 04 73 30 90 01  
Mél : auvergne@fondation-patrimoine.org  
Site : www.auvergne.fondation-patrimoine.org



Les partenaires de la Fondation du Patrimoine Auvergne :



Conception du document : Fondation du patrimoine, mairie et EDP.  
Impression du document : Livradois Communication

# BON DE SOUSCRIPTION

[www.fondation-patrimoine.org/32694](http://www.fondation-patrimoine.org/32694)

Puy de  
Dôme

## RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME EGLISENEUVE DES LIARDS



► 1 don  
=  
1 déduction  
d'impôt



# DESCRIPTION DU PROJET

Le nom d'Egliseneuve et la fondation de son église sont attestés entre 1060 et 1073, dans une charte du monastère clunisien de Sauxillanges « Apud Aecclesiam Novam ».

Il s'agissait d'un petit prieuré roman qui dépendait depuis son origine du monastère.



Le chevet polygonal en arkose rouge, typique du Livradois, date de la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. Ses colonnettes ainsi que les chapiteaux qui soutiennent la corniche sont en mauvais état. Cette arkose si particulière se retrouve dans de nombreux bâtiments ou vestiges du XII<sup>e</sup> siècle au monastère de Sauxillanges.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, l'église s'embellit avec l'agrandissement de la nef en berceau brisé, d'un bas-côté, d'une chapelle nord et à l'extérieur, le portail sud encadré de deux visages (les donateurs), les modillons de la façade sud de l'église ainsi que le clocher carré.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le petit prieuré fut agrandi. L'ensemble comportait l'église paroissiale, le bâtiment des moines et, faisant face, une écurie. A l'est, se trouvait l'ancien cimetière. Le porche à droite de la mairie actuelle servait d'entrée principale.



Dessin Ldbs Architectes

Son intérieur conserve de magnifiques décors géométriques datés de 1896 signés Lamy ainsi qu'un maître-autel et des statues (Piété, Saint-Roch).



L'église présente divers désordres. A l'extérieur, la couverture sur voûte est à refaire ainsi que l'écoulement des eaux. La voûte de la nef a subi de nombreuses infiltrations d'eau ponctuelles entraînant des moisissures et des montées de salpêtre. Les façades nord et sud sont à nettoyer et à enduire. Le décor du chevet composé de colonnettes, billettes et chapiteaux sera à restaurer afin de rendre son bel aspect originel.



La sauvegarde de l'église nécessite **4 tranches de travaux pour un montant total de 191 581 €**, ce qui représente un coût très important pour notre commune. C'est pourquoi nous faisons appel à une souscription.

**Nous remercions vivement par avance tous ceux qui souhaiteront participer à ce projet.**

Je fais un don de .....€ pour aider à la restauration de l'église d'Egliseneuve-des-Liards (63490), je bénéficie d'une réduction d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine prioritairement situé sur la commune si celui-ci n'aboutissait pas.

Pour les **particuliers**, votre don est déductible soit :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). **Un don de 100 € = 34€ à votre charge.**

- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50 000€. Limite atteinte lorsque le don est de 66 000€).

**Un don de 100 € = 25€ à votre charge**

Pour les **entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires). **Un don de 500 € = 200€ à votre charge.**

**Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt (cochez SVP):**

sur le revenu **ou**  sur la Fortune **ou**  sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal. En cas de règlement par chèque, le reçu fiscal sera **au nom de l'émetteur du chèque UNIQUEMENT.**

NOM.....

ADRESSE.....

Tél./Mél. : .....

## Comment faire votre don ?

### ► Par courrier

Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement à la Fondation du Patrimoine Auvergne (voir coordonnées au dos). **Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / église d'Egliseneuve».**

### ► Par internet

Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé en flashant le QR code ci-contre ou en vous connectant à l'adresse suivante :

[www.fondation-patrimoine.org/32694](http://www.fondation-patrimoine.org/32694)



*\*Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seules la commune et l'association que vous avez décidé de soutenir seront également destinataires; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Auvergne. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine situé sur le territoire de la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.*

B  
O  
N  
D  
E  
S  
O  
U  
S  
C  
R  
I  
P  
T  
I  
O  
N